



**Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
21 décembre 2004

Français
Original : Anglais

**Conférence des Parties à la Convention de Stockholm
sur les polluants organiques persistants**

Première réunion

Punta del Este (Uruguay), 2-6 mai 2005

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Election du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux.
3. Adoption du règlement intérieur de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires.
4. Rapport sur les pouvoirs des représentants à la première réunion de la Conférence des Parties.
5. Rapport sur les travaux du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant aux fins de l'application de mesures internationales à certains polluants organiques persistants.
6. Questions soumises à la Conférence des Parties pour examen ou décision :
 - a) Mesures propres à réduire ou éliminer les rejets résultant d'une production et d'une utilisation intentionnelles :
 - i) DDT;
 - ii) Dérogations spécifiques et questions connexes;
 - b) Mesures propres à réduire ou éliminer les rejets résultant d'une production non intentionnelle :
 - i) Directives sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales;
 - ii) Identification et quantification des rejets;

- c) Mesures visant à réduire voire éliminer les rejets de déchets : directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants;
 - d) Plans de mise en oeuvre;
 - e) Mandat du Comité d'étude des polluants organiques persistants;
 - f) Echange d'informations;
 - g) Assistance technique;
 - h) Ressources financières, mécanismes de financement et arrangements financiers connexes;
 - i) Rapports à soumettre;
 - j) Evaluation de l'efficacité;
 - k) Non-respect;
 - l) Règlement des différends : règlements d'arbitrage et de conciliation;
 - m) Règles de gestion financière de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires et dispositions financières régissant le fonctionnement du secrétariat;
 - n) Emplacement du secrétariat;
 - o) Responsabilité et indemnisation.
- 7. Activités du secrétariat et adoption du budget.
 - 8. Questions diverses.
 - 9. Adoption du rapport.
 - 10. Clôture de la réunion.
-